

Accueil

Vie municipale

Info en continu

Accès rapide

Jeunesse

Associations

Le Centenaire

Environnement

Saint André

Vie Economique

Contact

Publications

Divers



C'est le 13 juillet 2008 que c'est déroulé le centenaire des sapeurs pompiers de notre village. Malgré un temps très maussade, certainement la plus mauvaise journée météo du mois de juillet, la bonne humeur était au rendez vous. La cérémonie officielle présidée par le colonel ROMATIF commandant le SDIS de l'Ain, le chef de centre DELBAC et notre maire Jean-Pierre BARON a vu l'inauguration d'une plaque commémorative dédiée à nos valeureux sapeurs pompiers corciens. En présence des élus des communes environnantes ainsi que de la présidente de la communauté de communes Giselle Baconnier accompagnée de deux vice présidents Henri Cormorèche et Jean-Paul Borrelly, Michel VOISIN, député ayant rejoint un peu plus tard le site, la foule très nombreuse a été conviée par la municipalité à partager le verre de l'amitié. C'est dans un excellent état d'esprit que tous le monde a pu échanger, dialoguer, communiquer, se rappelant pour les plus anciens tout le chemin parcouru et déguster le très bon buffet mis en place et servi par les élus. Tout au long de l'après midi des baptêmes de plongée, voiture tonneaux, exercices de désincarcération, manoeuvres par les jeunes sapeurs pompiers, extinction d'un incendie a l'ancienne, visite d'un "musée" avec véhicules, photos... ont pu faire découvrir malgré la pluie, les nombreuses facettes de ce corps oh combien aimé de notre population. Un repas rassemblant pas moins de 1000 convives a pu se dérouler dans de bonnes conditions, encore une fois grâce à la totale implication de l'équipe municipale qui n'a pas hésité à mettre matériel et salle à disposition pour que la fête ne soit pas gâchée. Pour finir c'est au son de rythmes endiablés que le magnifique feu d'artifice a été offert par moitié par la municipalité et l'amicale des pompiers à la foule massive présente sur le plateau sportif, feu tiré pour la première fois du terrain d'honneur, offrant ainsi une excellente qualité de vue.